



Fiche programme

Titre professionnel Gestionnaire comptable et fiscal

Le titre professionnel gestionnaire comptable et fiscal a pour but de former des collaborateurs rapidement opérationnels en cabinet d'expertise comptable, ou en entreprise privée, et de développer chez eux la capacité d'adaptation et l'autonomie grâce à une maîtrise des techniques spécifiques. Ils doivent être capable d'assurer, sous la responsabilité d'un manager, le suivi des dossiers d'une clientèle allant de la TPE à la PME dont il faut produire les comptes annuels, les déclarations fiscales et sociales

Diplôme visé

Titre professionnel de niveau 5 (Bac+2) de gestionnaire comptable et fiscal (Réf RNCP : 31677) Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

ORGANISATION

Volume horaire : 574 heures de formation

Calendrier : Octobre 2023 à septembre 2024

Rythme : 15 modules de 2 jours par semaine complété par une période de 3 jour en entreprise par semaine

Accessibilité : Nous contacter pour tout besoin d'aménagement d'accessibilité à la formation

PREREQUIS :

Le Titre Professionnel Gestionnaire comptable et fiscal est ouvert à tout public dans le cadre de la formation en alternance et doivent :

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Être titulaire d'un bac (ou d'un titre de niveau 4 équivalent)
- Disposer d'une expérience professionnelle

MODALITE D'ADMISSION :

Les admissions se font sur dossier suivi d'un entretien personnel.
Le délai d'accès à votre formation dépend de votre dossier, de votre entretien et de l'accord de votre entreprise d'accueil

MODALITE D'INSCRIPTION :

Consulter notre site web www.mrh-antilles.com

TARIFS :

Frais de formation 5912.20 €

Frais d'inscription 50.00€

MODALITE D'EVALUATION :

- Des évaluations seront passées en cours de formation sous forme de quizz, QCM, exercices et cas pratiques.
- Un dossier professionnel à remettre à l'issu de la période professionnelle.
- La session d'examen comprend un entretien technique et un entretien final.

Taux de réussite :

Consulter notre site web www.mrh-antilles.com

QUALIFICATIONS PARTIELLES :

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en passant l'examen d'un des trois blocs de compétences.

ET APRES ?

Types d'emplois accessibles

- Comptable gestionnaire
- Collaborateur de cabinet comptable
- Chef comptable
- Responsable comptable et financier
- Responsable comptable

Poursuite d'études

A ce jour, nous ne proposons pas de parcours au sein, mais vous pouvez compléter ou acquérir de nouvelle compétence au sein du CFA MRH ANTILLES en vous inscrivant à nos formations continue.

OBJECTIFS

A la fin de cette formation, vous serez capables de :

- Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels
- Etablir et contrôler les déclarations fiscales
- Mettre en œuvre des outils d'analyse et de prévision de l'activité de l'entreprise

PROGRAMME & CONTENUS PEDAGOGIQUES

CCP 1 : Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels (119 heures)

- Module 1 : Réaliser l'arrêté des comptes
- Module 2 : Présenter les comptes annuels

CCP 2 : Etablir et contrôler les déclarations fiscales (70 heures)

- Module 3 : Etablir les déclarations fiscales périodiques
- Module 4 : Etablir les déclarations fiscales annuelles

CCP 3 : Mettre en œuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise (70 heures)

- Module 5 : Analyser les états de synthèse
- Module 6 : Etablir les prévisions financières

Modules complémentaires (315 heures)

- Module 7 à 8 : Juridique
- Module 9 à 11 : Paie et ressources humaines
- Module 12 : Bureautique
- Module 13 à 15 : Accompagnement

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Equipe pédagogique :

Tous nos formateurs sont des professionnels experts dans leur domaine de compétences. Ils sont aussi expérimentés en formation d'adultes et exercent ou ont exercé dans les domaines d'intervention enseignés au sein du CFA MRH ANTILLES.

Ressources matérielles :

Des outils d'échanges et de partage de ressources sont proposés par MRH ANTILLES et les formateurs.

Mais aussi des temps d'échanges et de questions/réponses au cours de la formation, et de communication en dehors des temps de formations.

Assiduité :

Une feuille d'émargement sera mise à disposition. La signature sera obligatoire à chaque cours (matin et après-midi) en raison des contraintes réglementaires.

Un relevé d'absence et/ou attestation de présence peut être délivré sur demande.

A la fin de la formation, MRH ANTILLES réalise une enquête de satisfaction auprès des alternants.

Un certificat de réussite sera remis en fin de formation.

Les + du CFA MRH Antilles :

- Des ateliers d'accompagnements sont mis en place de façon hebdomadaire durant la recherche d'entreprise
- Un module développement Personnel assuré par un formateur certifié
- Dans le cadre de la recherche d'entreprise, des Job dating peuvent être organisés.